



Service de l'accès et de la protection de l'information

600, rue Fullum, Suite 1.100, UO 3210
Montréal (Québec) H2K 3L6

Notre référence : 2205 367

Le 20 juin 2022

OBJET : Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1) concernant le portrait des effectifs policiers au Saguenay-Lac-Saint-Jean

Madame,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 18 mai 2022, visant à obtenir les renseignements cités en rubrique ventilés selon les catégories suivantes :

- 1) Nombre total de policiers;
- 2) Nombre d'hommes, de femmes et de personnes non genrées ;
- 3) Nombre d'autochtones;
- 4) Nombre de personnes issues de minorités visibles et de minorités ethniques.

Concernant le nombre total de policiers, il y a 251 policiers de la Sûreté du Québec dans la région administrative du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Pour les autres ventilations demandées, nous vous transmettons ci-joint un tableau faisant état du portrait des effectifs dont l'emplacement d'affectation est situé dans la région administrative du Saguenay-Lac-Saint-Jean selon la ventilation demandée, et ce, en date du 31 mars 2022.

Toutefois, concernant le genre, seules les catégories hommes/femmes sont disponibles.

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la Loi sur l'accès.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Sania Cantina
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels



Portrait de l'effectif policier en place* dans la Région administrative du Saguenay-Lac-Saint-Jean par groupe cible et genre**, en date du 31 mars 2022

Genre	Groupes		
	Autochtone	Minorités visibles et ethniques	Autre groupe
Homme	8	1	195
Femme	1	1	45

Source : Division de la gestion des effectifs, Sûreté du Québec.

*L'effectif en place comprend tout employé policier (incluant les officiers) ayant un lien d'emploi et dont le statut d'affectation peut être l'un des suivants : actif, préretraite, congé de maternité, congé sans salaire, congé avec salaire, assurance-salaire, accident de travail ou retrait préventif. Seuls les policiers, dont l'emplacement de l'affectation en date du 31 mars 2022 (en ne considérant pas les prêts) est situé dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, sont considérés.

**Les informations relevant du Programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE) sont demandées aux employés sur une base volontaire. L'intégrité des données est tributaire des informations qui sont alimentées dans nos systèmes RH.